

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

MH

N° W19-552903

ND 43854

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2618

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Misbah bint Abdellah

Date de naissance : 19 - 08 - 1986

Adresse : Residence Lila Park 17a Khadara  
Sidi Ben Abdellah

Tél. : 066 318 110

Total des frais engagés : 1794,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27-08-2020

Nom et prénom du malade : ALAMI M.CHICHI Sophia Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Grossesse

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 23-08-2020

## RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.08.10	C		350.00	INP : 1091693642
27.08.10	K + K 20 20		400.00	Dr Ghali LEBBAR Gynécologie Obstétrique 38 Bd Bir Anzarane Maarif -Casablanca Tél : 0522 25 35 31 / 39

## EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Chetier du Pharmacien et du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
<del>PHARMACIE CHRAGUÉ 16, rue de la République 94110 Arcueil</del>	22/08/2020	1094,10 € H.T.

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

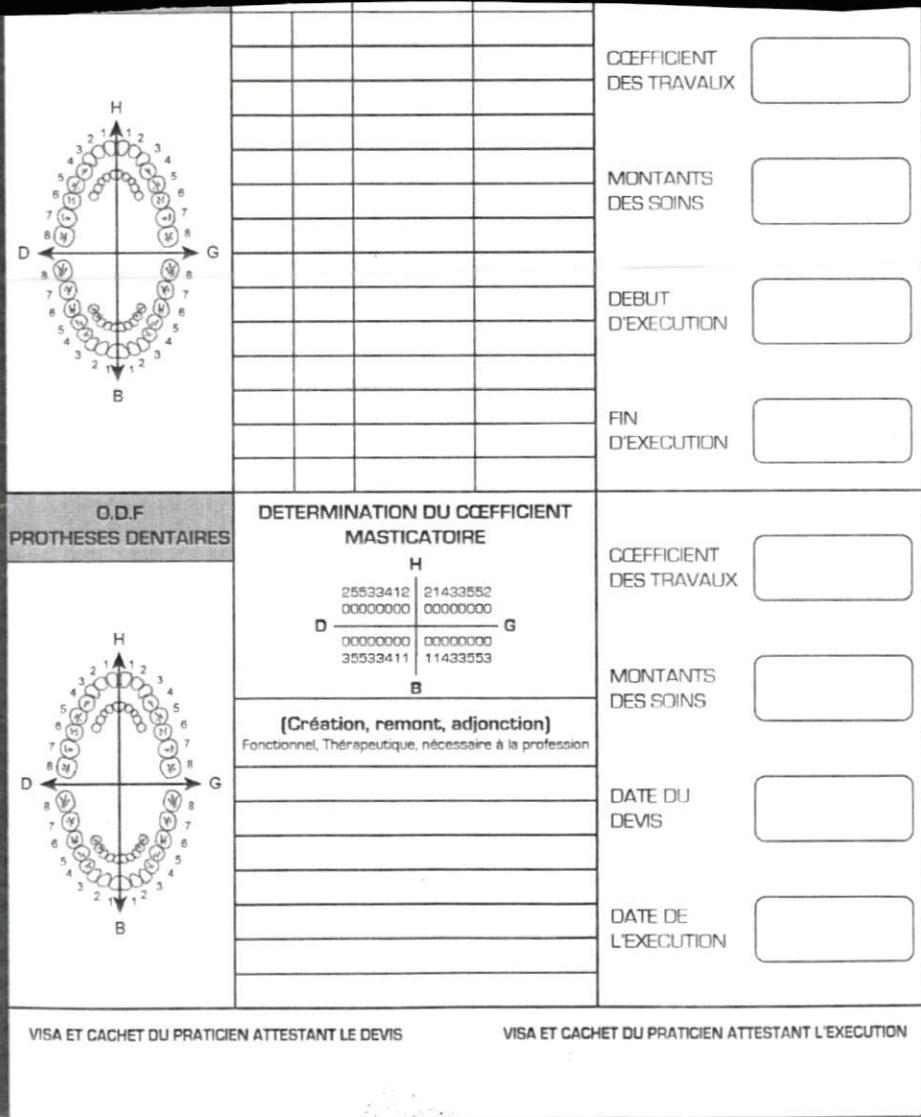
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE SQUAL D'ANALYSES MÉDICALE BEN MILQUAD 240, Bd Ben Slimane Houdani Maâri Tel.: 05 26 78 26 26 - 06 22 26 39 Tunisie - Porte 356050	25.9.2020		30000

## AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		

## VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.





4) 108,65  
OSTOCARE



1  $\Rightarrow$  Δ midi (01mois)

5) 119,00 x 2  
MANIEZ N4



1 - 0 - 1

(01mois)



5 021265 244683 >

6) 108,65  
PREGNACARE

G - G - G - G - G

1lc Matin (01mois)

24,70

TARAXET

2/8 qd 1c Soir.

133,60

DIOXENDR 600g

1lc Matin (01mois)

30,60

BUTAMY



1 . 1 . 1 (douleur)

total : 1094,10

OPHARMACIE CHRAGUI  
Dr. HELZY Hicham  
Chragui Sahel Old Hiz - Berrechid  
Tél : 0079 04 07 43

Dr Chali LEBBAR  
Gynécologie Obstétrique  
28, Bd Dr Anzarane Maatif - Casablanca  
Tél: 0522 25 35 31 / 39



Dr. BENMILLOUD Loubna. Médecin biologiste.  
Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca  
Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé  
Diplôme d'hygiène hôpitalière et prévention des infections nosocomiales

7j/7

Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

2009250070 – Mme ALAMI MCHICHI Sophia

## SEROLOGIE INFECTIEUSE

### SEROLOGIE DE LA TOXOPLASMOSE

Détermination

Grossesse.5ème détermination

26-08-2020

Toxoplasmose IgG

(ELFA Biomérieux (Mini Vidas))

<4 UI/mL

<4

Interprétation:

(Négatif : < à 4 UI/mL – Douteux : Entre 4 et 8 UI/mL – Positif : > ou = à 8 UI/mL)

Conclusion:

**Absence d'immunité; surveillance mensuelle jusqu'à l'accouchement. Mesures d'hygiène à respecter.**

## BIOCHIMIE URINAIRE

Diurèse

(Sous réserve d'un bon recueil urinaire)

**1 550** ml/24h (800–1 500)

Protéinurie en g/L

(Technique: Turbidimétrie – Konelab 30– Diasys)

0.114 g/l (0.028–0.140)

Protéinurie des 24h

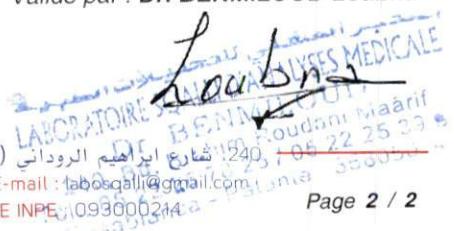
(Technique: Turbidimétrie – Konelab 30– Diasys)

**0.18** g / 24h (<0.15)

Lors d'une grossesse normale, les protéines urinaires peuvent atteindre 0,30 g/24h.

Note: résultat sous réserve d'une collecte correcte des urines de 24 H.

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna



Dr. BENMILLOUD Loubna  
Laboratoire SQALLI d'Analyses Médicales  
240, Bd Brahim Roudani (ex Route d'El Jadida) Maarif Extension. Casablanca. طريق الجديدة  
Tél : 0522 25 78 25 / 0522 25 39 61 • Fax : 0522 98 84 94 • Urgences : 0668 181 182 • E-mail : labosqalli@gmail.com  
IF : 18801592 • TP : 35805014 • ICE : 001728083000020 • CNSS : 4981008 • CODE INPE : 093000214

Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

Date du prélèvement : 25-09-2020 à 18:38

Code patient : 1807180039

Né(e) le : 04-08-1989 (31 ans)



Mme ALAMI MCHICHI Sophia

Dossier N° : 2009250070

Prescripteur : Dr Mohamed El Ghali LEBBAR

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

26-08-2020

Hématies :	3.44	M/mm3	(3.90–5.40)	3.47
Hématocrite :	29.90	%	(35.50–45.50)	30.10
Hémoglobine :	10.10	g/dL	(12.00–15.60)	10.20
VGM :	87	fL	(80–99)	87
TCMH :	29	pg	(27–34)	29
CCMH :	34	g/dL	(28–36)	34
<b>Leucocytes :</b>	8 110	/mm3	(3 900–10 200)	6 330
Polynucléaires Neutrophiles :	66	%		65
Soit:	5 353	/mm3	(2 000–7 500)	4 115
Lymphocytes :	26	%		28
Soit:	2 109	/mm3	(1 000–4 000)	1 772
Monocytes :	7	%		6
Soit:	568	/mm3	(<1 100)	380
Polynucléaires Eosinophiles :	1	%		1
Soit:	81	/mm3	(0–600)	63
Polynucléaires Basophiles :	0	%		0
Soit:	0	/mm3	(0–150)	0
<b>Plaquettes :</b>	209 000	/mm3	(150 000–450 000)	210 000

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

Docteur Mohamed El Ghali LEBBAR

GYNÉCOLOGUE • OBSTÉTRICIEN

de ? 27.08.2020

Madame ALAMI MCHICH. Sophia

Le Docteur **LEBBAR** à l'honneur de vous  
adresser la note de ses honoraires s'élevant  
à Sept cent Dirhams (700.00 DH)  
pour consultation & Echographie  
Obstétrical  
(Gynéco)  
et vous prie d'agréer ses salutations distinguées

Dr Ghali LEBBAR  
Gynécologie Obstétrique  
38 Bd Bir Anzarane Maârif - Casablanca  
Tél : 0522 25 35 31 / 39

Docteur Mohamed El Ghali LEBBAR

GYNÉCOLOGUE • OBSTÉTRICIEN

Diplômé des facultés de médecine de Paris et Amiens  
Chirurgie conventionnelle et coloscopique  
Coloscopie • Hysteroscopie • Maladies des seins  
STÉRILITÉ DU COUPLE  
Inséminations • Fécondation In-Vitro - ICSI

الدكتور محمد الغالي للبار

اختصاصي في أمراض النساء والوليد  
خريج كلية الطب بباريس و أمنان (فرنسا)  
جراحة الجهاز التناسلي و الجراحة بالمنظار  
أمراض الثدي  
أمراض العقم • المساعدة الطبية للإنجاب

Casablanca le ٢٧/٠٩/٢٠١٥

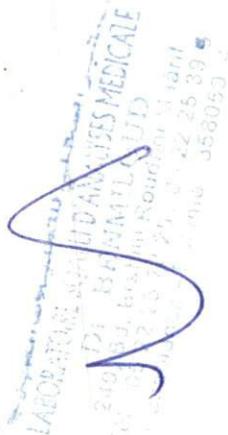
Mme ALAMI MCHICHI SOPHIA

NFD - Toxoplasmosis

Protéinurie 24H

25/09

Dr Ghali LEBBAR  
Gynécologie - Obstétrique  
38, Bd Bir Anzarane - Maârif - Casablanca  
Tél: 0522 25 35 31 / 39



العيادة: إقامة النور، شارع بيرانزان • الدار البيضاء

Cabinet : Rés. Ennour - 38, Bd. Biranzarane - Maârif  
5ème étage (Au dessus Laiterie Yazami) • Casablanca  
Tél. : 05 22 25 35 31 / 39 • الهاتف : 05 22 25 35 39 • Fax : 05 22 25 35 39  
Gsm : 06 61 38 49 58 • المحمول : 58 • ICE : 001687653000089

En cas d'urgence

في حالة إستجواب



مختبر الصقلى للتحاليلات الطبية  
Laboratoire SQALI d'Analyses Médicales



Dr. BENMILLOUD Louisa 129 rue Mohamed V  
Casablanca 10000  
Tél. 05 22 25 30 25 / 05 22 25 30 30  
Fax 05 22 25 30 26 / 05 22 25 30 31



**FACTURE N° : 200900776**

Casablanca le 25-09-2020

**Mme Sophia ALAMI MCHICHI**

Demande N° 2009250070  
Date de l'examen : 25-09-2020

Analyses :

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0216	Numération formule	B80	B
0307	Toxoplasmose IgG	B100	B
	Protéinurie 24 heures	B30	B

Total des B : 210

**TOTAL DOSSIER : 300DH**

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cents dirham s

LABORATOIRE SQALI D'ANALYSES MÉDICALES  
Dr. BENMILLOUD  
240, Bd. Brahim Roudani Maârif  
Tél. 05 22 25 30 25 / 05 22 25 30 30  
Casablanca - Poste 356050 -

Code INPE : 093000214  
AWB - Agence Rue Nassih Eddine  
RIB : 007 780 0003555000000328 25

